

Formation JAE1

Connaissances requises

- **Règles du jeu** : les 111 questions répertoriées dans le guide « l'arbitrage en 255 questions »
- **Règlements administratifs** : Titre quatrième, chapitre II (code sportif) du manuel «Statuts et Règlements».
- **Règlements sportifs** : La partie Généralités et JAE1 ainsi que les questions-réponses et annexes s'y référant, du guide 2012 « Le juge-arbitre d'une rencontre par équipes ».
- **Règlements des championnats par équipes de la Ligue**

Examen type

L'épreuve se déroule sous le contrôle de la Commission Régionale d'Arbitrage.

Elle est constituée de deux parties : l'épreuve dite théorique et l'épreuve dite pratique.

Pour être admis à la qualification le candidat doit obtenir la moyenne aux 2 parties.

L'ensemble de ces deux parties doit se dérouler en 2 heures maximum.

- **Epreuve théorique**

Un questionnaire sur les règles du jeu : 20 questions QCM prises parmi les 111 que doit connaître un candidat JAE1 (noté sur 50).

Un questionnaire d'une dizaine de questions sur les Règlements Administratifs et les Règlements Sportifs relatifs aux seules rencontres par équipes départementales ou régionales (Noté sur 50)

- **Epreuve pratique**

La compréhension d'une feuille d'arbitrage simple (noté sur 10)

La rédaction d'un état de résultats d'une rencontre par équipes du championnat régional (noté sur 90)